

que c'est à la suite du travail que nous avons fait pour les Indiens, mais je crois cependant qu'on pourrait déceler certains rapports ici. C'est cela que nous voulons faire. Nous voulons que les gens prennent leurs affaires en main.

**Le sénateur Pearson :** Nous devons attendre et réserver notre jugement là-dessus.

**Le Président :** Ne serait-il pas plus juste de dire que ce qui s'est passé la semaine dernière est le résultat de l'incapacité des ministères à traiter avec les Indiens, qui, en désespoir de cause, prennent sur eux de forcer les choses pour obtenir des résultats concrets ?

**M. Walden :** C'est bien cela, et ils savaient comment arriver à forcer les choses.

**Le Président :** Je veux établir une distinction qui me paraît assez juste. A la lumière de ce que nous avons appris ici, les autres sénateurs et moi-même, nous partageons l'avis du sénateur Pearson sur la situation des Indiens. Il dit que les méthodes employées par le ministère pour s'occuper des immigrants semblent avoir obtenu du succès alors que les mêmes méthodes appliquées aux Indiens n'ont pas réussi.

**M. Cormier :** Je devrais peut-être terminer mon exposé. Vous permettez que j'ajoute quelque chose à ces propos ?

**Le Président :** Allez-y.

**M. Cormier :** A première vue, ce raisonnement paraît juste, car il porte sur ce qui se voit, sur ce qui saute aux yeux. D'autre part, il faut rappeler que le rôle de notre Direction n'est pas de tirer un voile sur les problèmes sociaux pour le compte du gouvernement. Notre rôle est de collaborer avec les œuvres et organismes locaux, d'accumuler de la documentation, de faire communiquer les intéressés entre eux; bien souvent, notre travail portera un groupe à nous signaler certains problèmes sociaux particulièrement intolérables. Notre façon d'aborder le problème des Indiens a eu pour résultat d'éveiller l'intérêt d'un nombre croissant d'associations canadiennes sur le sort des Indiens, et de fructueuses discussions s'en sont suivies, ainsi que notre politique d'aide aux organismes nationaux (indigènes), qui consiste à leur accorder de faibles subventions afin de les aider à vivre, à s'organiser et à se développer, au long des années, jusqu'à constituer un groupe canadien influent. Les Indiens du Canada, par l'intermédiaire de leurs organismes provinciaux et nationaux, ont maintenant voix au chapitre. Nous l'avons fait à un moment où les autres ministères, les affaires indiennes en particulier, se demandaient si c'était bien là la chose à faire; et nous, nous ne pouvions concevoir d'aider les Indiens à résoudre leurs problèmes

autrement qu'en les mettant de la partie. De sorte qu'aujourd'hui les problèmes des Indiens ne sont pas plus graves qu'il y a 10 ans, mais sont toujours là, et de plus en plus de gens en ont conscience, particulièrement les Indiens. Ils sont de moins en moins satisfaits des conditions qui leur sont faites et ils savent de mieux en mieux exprimer leur mécontentement. Grâce à notre programme, et aidés par les provinces et les différentes localités, nous avons établi des centres d'amitié en vue d'aider les Indiens à entrer dans la collectivité.

**Le Président :** Vous avez dit vous être occupé des problèmes des Indiens—car c'est là que réside une part du problème de la pauvreté—pendant au moins dix ans; est-ce exact ?

**M. Cormier :** Oui.

**Le Président :** Vous connaissez donc bien la pauvreté. Quand on connaît les Indiens un tant soit peu, on connaît la pauvreté. Vous avez dix années d'expérience. Est-ce exact ?

**M. Cormier :** Oui.

**Le Président :** Comment alors pouvez-vous présenter aux sénateurs un mémoire qui dit ce qui suit :

Le ministère, en ce moment, ne veut pas faire de commentaires détaillés sur les programmes destinés à combattre la pauvreté, ni sur les mesures exposées dans le guide du Comité.

Si chacun adopte cette attitude, où trouverons-nous ces renseignements ? Dites-le-moi. N'êtes-vous pas ici précisément pour apporter vos commentaires sur la pauvreté telle que vous l'avez vue ?

**M. Cormier :** Nous les apportons, nos commentaires, sur la pauvreté telle que nous la voyons. Peut-être discutons-nous en ce moment parce que nos définitions des termes sont différentes. Je vous dirai ce que je crois être le nœud du problème en ce qui concerne la pauvreté. Je suis d'avis que le centre de la question, le point critique dans la manière de traiter le problème de la pauvreté, de la part des gouvernements, c'est d'abord de comprendre la pauvreté. La pauvreté est un phénomène mal compris, et il faudrait qu'il soit compris d'une façon claire et opérante. Voilà pour le premier point.

Le second, une fois bien comprises la pauvreté et ses différentes manifestations suivant les situations et les régions, c'est qu'il faut étudier la manière dont le gouvernement pourra le mieux s'engager à combattre la pauvreté. J'irai plus loin encore; je suis d'avis que traditionnellement, le gouvernement a abordé le problème de la pauvreté d'un strict point de vue économique. Après tout, nous sortons à